

Intra CL

## Public

1 groupe d'agents de la  
Caf de l'Ardèche

## Modalités pratiques

1 journée supplémentaire  
de 7 heures  
Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Formations  
Chantiers locaux

## Tarifs

1300.00

## Modalités d'animation

## Formateur

ACCOLADES - CARON  
Delphine

## Effectif

## Taux de satisfaction

## Tarif / Coût stagiaire

1300.00

# 2019- Formation / Action au déploiement et à la mise en oeuvre de la CTG - 10 octobre CAF 07

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

## Contenu

### ANNEXE 1 A l'Avenant n°1 de la convention N°21/19 – EGOC / CAF de l'Ardèche

#### PROGRAMME

#### « Formation/Action au déploiement et à la mise en œuvre de la CTG »

**FORMATRICE : Delphine CARON**

Durée : **1 journée supplémentaire** aux 4 jours mentionnés dans la  
convention n°21/19

- **le 10 octobre 2019** par **Delphine CARON**

Horaires : 7 heures de formation / jour - La formation se déroulera de 9 h à  
16h30

Lieu : **Centre Social – LA VOULTE**

Le programme détaillé de cette action et les objectifs de la formation  
figurent en annexe.

Effectif : 1 groupe de conseillers techniques et cadres – Effectif validé par  
une feuille de présence

## Objectifs et contenu

- Point de situation sur l'avancée des groupes projet CTG
- Utiliser un modèle logique pour construire un projet de territoire :  
enjeux, axes, objectifs et fiches actions
- Permettre le pilotage participatif du projet en s'appuyant sur un

dispositif de suivi-évaluation adéquat

- Savoir identifier les conditions de la mesure d'impact

#### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et activités d'application.
- Alternance d'exercices individuels et collectifs.
- Remise de supports écrits aux stagiaires.

#### Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmises par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de la formation sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Intervenante

**Delphine CARON**

#### Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et

de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---